

CASDEC (suite)

De mieux en mieux !!!!

Après la suppression des chocolats, après la fin en 2020 du spectacle de Noël sous sa forme actuelle, vous n'aurez plus dès cette année l'aide à la Pratique Sportive et Culturelle.

Et summum le président qui est en même temps Adjoint au personnel a demandé aux administrateurs-trices de revoir la participation aux chèques culture.

1^{ère} piste de travail : diminuer le montant attribué. Le passer de 240 à 220 euros.

Et toutes ces modifications ont été votées dans le cadre idyllique de la Reposée, **restaurant étoilé!!!**

Il est prévu une économie de 20000 euros avec la suppression de l'aide à la Pratique Sportive et Culturelle et dans le même temps les administrateurs-trices déjeunent à la Reposée. Pour information SUD n'y a pas participé.

De qui se moque-t-on ???

De plus comme évoqué dans notre profession de foi tout agent devrait pouvoir bénéficier systématiquement de l'adhésion au CASDEC. Ne sommes-nous pas dans une logique de simplification des procédures administratives !!!